

UN FREIN À LA PROGRESSION DU COVID-19

LIGNES DIRECTRICES À L'INTENTION DES CONSEILS SCOLAIRES ET DES ÉCOLES POUR PERMETTRE AUX ÉLÈVES OU AUX FAMILLES D'ENTRER DANS LES ÉCOLES POUR RÉCUPÉRER LEURS EFFETS PERSONNELS OU RAMENER LES OBJETS QUI APPARTIENNENT À L'ÉCOLE

Les écoles de l'Ontario sont fermées et les élèves et leurs familles n'y ont pas accès depuis le 15 mars 2020. Pour permettre aux élèves et à leur famille de récupérer des effets personnels qui auraient été laissés à l'école et de retourner des objets dont ils n'ont plus besoin appartenant à une école ou à un conseil scolaire, l'arrêté de fermeture des écoles du ministre de l'Éducation du 15 mai 2020 autorise l'accès temporaire aux locaux scolaires à cette fin.

Le document suivant a été préparé par le Bureau de santé de l'est de l'Ontario conformément aux lignes directrices pour les écoles visant la récupération d'effets personnels du ministère de l'Éducation, émises le 27 mai 2020 sur lesquelles les conseils scolaires peuvent se guider pour permettre aux élèves et aux familles de récupérer leurs effets personnels ou de ramener à l'école les objets qui lui appartiennent. Ces lignes directrices visent à aider les écoles à établir des protocoles pour assurer la santé et la sécurité des élèves, des familles et du personnel qui ont accès aux écoles.

Auto-évaluation et dépistage

- Avisez les personnes qui doivent entrer dans une école – incluant le personnel scolaire, les élèves ou les familles – d'effectuer une auto-évaluation de dépistage de la COVID-19 avant d'arriver à l'école.
- Assignez à un employé la tâche de procéder à un dépistage actif de chaque personne (personnel scolaire et élèves ou familles) avant d'entrer. Interdisez l'accès et recommandez à ceux et celles qui répondent **OUI** à l'une des questions suivantes de mettre un couvre-visage ou masque non médical et de retourner immédiatement à la maison pour s'auto-isoler :
 - Avez-vous des symptômes de la COVID-19, incluant les symptômes indiqués sur le [site Web du BSEO](#)? (À noter : consultez ce site chaque semaine pour obtenir les derniers développements.)
 - Avez-vous voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours?



- Un de vos contacts étroits a-t-il ou elle testé positif à la COVID-19 au cours des 14 derniers jours?
- Êtes-vous en contact étroit avec quelqu'un atteint de nouveaux symptômes respiratoires ou qui a récemment voyagé à l'extérieur du Canada?

Établissement d'un calendrier de visites

- Établissez un calendrier donnant aux élèves et aux familles une heure désignée pour entrer dans l'école afin de réduire au minimum le nombre de personnes qui se trouvent dans le bâtiment ou qui attendent d'entrer dans l'école. Il est recommandé de prévoir des visites de 15 minutes.
- Les personnes qui attendent leur heure d'entrée dans l'école devraient être orientées vers une aire ou une file d'attente où sont placées bien en vue des bornes ou marques sur le sol à intervalles de deux mètres.
- Les écoles peuvent autoriser les personnes qui n'ont pas pu respecter leur heure à revenir à une autre heure désignée.
- Dans la mesure du possible, il ne faut autoriser qu'une seule personne à entrer dans l'école pour récupérer les effets d'un élève, sauf dans des circonstances atténuantes.

Entrée et sortie

- Les écoles devraient désigner et indiquer clairement les entrées et sorties pour chaque visiteur (personnel scolaire, élèves ou familles) selon ce qui est approprié et ne permettre l'entrée ou la sortie que par ces portes désignées.
- Installez des postes amovibles de lavage des mains pour les clients (évier, eau, savon, serviettes de papier ou désinfectant pour les mains à base d'alcool).
- Dans la mesure du possible, les portes et fenêtres devraient être laissées ouvertes pour réduire le besoin de toucher les poignées et accroître la ventilation, tout en maintenant des mesures de sécurité adéquates.
- Veillez à ce que le plan d'issue de secours en cas d'incendie soit installé bien à la vue à l'entrée ainsi que dans toutes les aires d'accès.
- Installez des affiches à l'entrée de l'école visant l'autoévaluation des visiteurs :
 - [Avis aux visiteurs](#) (Affiche 8,5x11)
- Installez des affiches à l'entrée ainsi que dans toutes les aires d'accès, comme :
 - [Maintenez l'écart sanitaire](#) (Affiche 8,5x11)
 - [Maintenez l'écart sanitaire](#) (Affiche 11x17)
 - [Comment mettre et enlever un couvre-visage ou un masque non médical de façon sécuritaire](#)

Éloignement physique et contrôle de la foule

- Assignez un employé de l'école à la porte d'entrée aux fins du contrôle de la foule et du mouvement, en conservant une distance physique de 2m.

- Ne permettez qu'un nombre restreint de personnes dans l'école à la fois. Tenez compte du nombre de personnes qui entrent et qui sortent.
- Des marques de gestion de la circulation et de distanciation physique devraient être placées à des endroits bien en vue dans toute l'école.
- Les visiteurs devraient recevoir pour instructions de ne demeurer que dans les secteurs de l'école auxquels ils doivent avoir accès et de ne pas s'attarder.
- Du personnel scolaire devrait être sur place pour orienter les gens tout en respectant les exigences de distanciation physique d'au moins 2 mètres.
- Dans la mesure du possible, encouragez l'utilisation des escaliers. Au besoin, l'utilisation de l'ascenseur devrait être limitée à une personne ou à des membres de la même famille.
- L'utilisation des toilettes devrait être interdite.
- Désignez une salle des toilettes à l'usage du personnel.
 - Voyez à ce qu'il y ait suffisamment de savon et de serviettes de papier dans la salle des toilettes.
 - Les usagers sont encouragés de baisser le couvercle avant de tirer la chasse d'eau, dans la mesure du possible.
 - Approfondissez le nettoyage de la salle des toilettes désignée à l'aide de désinfectants appropriés.
- Interdisez l'usage des fontaines d'eau potable.
- Il devrait être interdit aux visiteurs de se rassembler en groupe dans les locaux scolaires.
- Le port de [protections pour le visage \(ou masques non médicaux\)](#) devrait être recommandé si les règles de distanciation physique ne peuvent pas être respectées.
- Dirigez les personnes qui quittent l'école loin des gens qui attendent pour y entrer.

Retour d'objets

- Un endroit devrait être désigné pour y placer les objets retournés.
- Les objets retournés doivent être nettoyés et désinfectés s'ils vont être utilisés ou déplacés dans les trois prochains jours. Sinon, ils devraient être laissés à l'endroit désigné pendant au moins trois jours avant d'être utilisés ou déplacés.

Nettoyage/Désinfection

- Du personnel d'entretien devrait être sur place durant la période d'accès à l'école pour veiller à ce que les surfaces soient [nettoyées et désinfectées](#) au moins deux fois par jour ou lorsqu'elles sont visiblement souillées :
 - Utiliser un produit de nettoyage et de désinfection approprié selon les recommandations du manufacturier (consulter la liste des [désinfectants acceptables](#)).

- Se concentrer sur les surfaces touchées souvent (ex. poignées de porte, mains-courantes, boutons d'ascenseur et de système d'intercom, interrupteurs, etc.).
- Retirer les articles qui sont difficiles à nettoyer des endroits communs essentiels.
- Le personnel d'entretien surveillera aussi la salle des toilettes désignées pour remplir les fournitures et [nettoyer et désinfecter](#) les surfaces au moins deux fois par jour ou lorsqu'elles sont visiblement souillées (en suivant les mêmes instructions que ci-dessus).

Instructions à l'intention des élèves et des familles qui entreront dans l'école

- Effectuez une [auto-évaluation de la COVID-19](#) avant d'arriver à l'école.
- Il est recommandé de porter un [couvre-visage \(ou un masque non médical\)](#) pour réduire la propagation du virus lorsqu'il n'est pas toujours possible de maintenir l'éloignement physique.
- Utilisez des postes amovibles de lavage des mains ou de désinfectant à base d'alcool pour se nettoyer les mains en entrant et en sortant de l'école.
- Désignez des portes à utiliser pour entrer et sortir de l'école. Suivez les instructions du personnel de l'école.
- Maintenez toujours une [distance physique](#) d'au moins 2 mètres des autres.
- Évitez de toucher aux accessoires de l'édifice (poignées de porte, etc.) autant que possible.
- Toussez / éternuez dans le coude et évitez de vous toucher le visage. Toutefois, ceux et celles qui toussent et éternuent devraient éviter d'entrer dans l'école.
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez et la bouche à moins de vous être tout juste lavé les mains.
- Évitez de socialiser et de se rassembler en quelque part.
- Évitez d'utiliser les aires communes.
- Il est interdit d'utiliser les salles de toilettes et de boire à la fontaine.
- Ramassez vos effets personnels le plus vite possible.
- En cas d'alarme incendie, les occupants doivent quitter l'édifice tel qu'indiqué dans le plan d'issue de secours.
- Si vous avez besoin d'utiliser l'ascenseur, demandez des directions au personnel de l'école.

Instructions à l'intention du personnel de l'école

- Effectuez une [auto-évaluation de la COVID-19](#) avant d'arriver à l'école.
- Il est recommandé de porter un [couvre-visage \(ou un masque non médical\)](#) pour réduire la propagation du virus lorsqu'il n'est pas toujours possible de maintenir l'éloignement physique.
- Utilisez des postes amovibles de lavage des mains ou de désinfectant à base d'alcool pour se nettoyer les mains en entrant et en sortant de l'école.
- Utilisez les portes désignées pour entrer et sortir de l'école.

- Maintenez toujours une [distance physique](#) d'au moins 2 mètres des autres.
- Évitez de toucher aux accessoires de l'édifice (poignées de porte, etc.) autant que possible.
- Toussez / éternuez dans le coude et évitez de vous toucher le visage. Toutefois, ceux et celles qui toussent et éternuent devraient éviter d'entrer dans l'école.
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez et la bouche à moins de vous être tout juste lavé les mains.
- Évitez de socialiser et de se rassembler en quelque part.
- Évitez d'utiliser les aires communes.
- Utilisez la salle des toilettes désignée pour le personnel et lavez-vous les mains à l'eau savonneuse après l'usage.
- En cas d'alarme incendie, les occupants doivent quitter l'édifice tel qu'indiqué dans le plan d'issue de secours.

Ressources

- [Auto-évaluation pour la COVID-19](#)
- [Symptômes et traitement de la COVID-19](#)
- [Éloignement physique \(social\)](#)
- [Ressources sur l'hygiène des mains et la prévention des infections](#)
- [Nettoyage et désinfection des lieux publics](#)
- [Document d'orientation sur la COVID-19 : lieux de travail essentiels](#)

Pour de plus amples renseignements sur la COVID-19, consultez [BSEO.ca/coronavirus](https://www.bseo.ca/coronavirus) et le site Web de la province [Ontario.ca/coronavirus](https://www.ontario.ca/coronavirus).